



CARREFOUR COMMUNAUTAIRE-INSTITUTIONNEL
UN MODÈLE EFFICACE DE RAPPROCHEMENT DES RÉSEAUX

TABLE DES SIGLES	p_5
PRÉFACE	p_7
INTRODUCTION	p_9
Formation du comité consultatif et ébauche du projet (1998-1999)	p_11
Objectifs; méthodologie; clientèle cible	
Formation du CCI et approvisionnement (1999-2000)	p_15
Activités réalisées (rencontres thématiques sur la médication et le suivi dans la communauté); bilan et perspectives	
Information et découverte de l'autre (2000-2001)	p_21
Activités réalisées (présentations d'organismes: groupes d'entraide, hébergement, suivi dans la communauté et psychiatrie-justice); bilan et perspectives	
Action et sentiment d'appartenance (2001-2002)	p_29
Activités réalisées (échanges thématiques sur la dénomination de la clientèle, le diagnostic, le suivi dans la communauté et l'alliance thérapeutique), bilan et perspectives	
L'expérience partagée (2002-2003)	p_55
Activités réalisées (élaboration d'un outil d'information), bilan et perspectives	
Le CCI: ses caractéristiques et sa portée	p_59
CONCLUSION	p_69
ANNEXE 1	p_71
Participants au Carrefour Communautaire-Institutionnel de 1998 à 2003	
ANNEXE 2	p_75
Classification des termes utilisés pour désigner la clientèle: les connotations associées aux termes dans les différents milieux où ils sont utilisés	
ANNEXE 3	p_79
Les différentes étapes du CCI	

ACSM-Montréal:	Association canadienne pour la santé mentale - Filiale de Montréal
CCI:	Carrefour Communautaire-Institutionnel
CHSLD:	Centre d'hébergement de soins de longue durée
CHUM:	Centre hospitalier de l'Université de Montréal
CLSC:	Centre local de services communautaires
DSM-IV:	Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux - 4 ^e édition
MSSS:	Ministère de la Santé et des Services sociaux
PACT:	Program for assertive community treatment
RACOR:	Réseau alternatif et communautaire des organismes (RACOR) en santé mentale
RRASMQ:	Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec
UPS-J:	Urgence Psychosociale-Justice

La publication du présent document coïncide avec la réforme du ministère de la Santé et des services sociaux qui veut intégrer ses établissements en réseau. La démarche du CCI, amorcée en 1998, ne s'est pas faite dans cette perspective. Toutefois, sans se prononcer sur le bien-fondé de cette intégration, les participants au CCI considèrent que les usagers ont tout à gagner du rapprochement des réseaux institutionnel et communautaire. Ce document témoigne d'une expérience modèle de ce type de rapprochement.

La communauté est devenue le principal lieu d'intervention pour la personne ayant des problèmes de santé mentale. Par conséquent, les réseaux communautaire et institutionnel ne peuvent plus travailler isolés l'un de l'autre et doivent apprendre à collaborer afin d'offrir aux personnes en difficulté un soutien adéquat.

Dans ce contexte, l'Association canadienne pour la santé mentale-filiale de Montréal (ACSM) a pris, en 1998, l'initiative d'un projet qui favorise le maillage et la collaboration entre les intervenants des deux réseaux dans le secteur de la santé mentale. **Le groupe Carrefour Communautaire-Institutionnel (CCI) a été créé grâce à ce projet. L'objectif du CCI est de resserrer les liens entre les personnes qui travaillent dans le domaine de la santé mentale et de permettre l'établissement de collaborations continues et significatives entre les intervenants.**

Ce document fait état de l'expérience qu'une vingtaine de personnes des réseaux institutionnel et communautaire, de différentes professions, de différents groupes sociaux et de différents territoires, ont choisi de partager. À chaque rencontre qu'ils ont tenue, ils en ont profité pour tisser des liens, apprendre à mieux se connaître et se raconter de quoi se composait leur quotidien d'intervenant en santé mentale. C'est ainsi qu'ils ont donné un sens à leur démarche et qu'ils ont laissé tomber des préjugés tenaces.

Les signataires de ce document n'ont pas la prétention de refaire le monde, mais le désir de témoigner de ce qu'ils ont vécu ensemble. Ils considèrent cette expérience très riche et souhaitent qu'elle soit une source d'inspiration pour d'autres intervenants. Ils désirent leur donner le goût de se rencontrer, de s'approprier, de mieux se connaître et de travailler en étroite collaboration malgré les limites imposées par les deux réseaux. **Le CCI semble être une bonne façon de construire des liens nécessaires à l'amélioration de la qualité des services offerts aux personnes vivant avec des problèmes de santé mentale.**

Ce document n'est pas un manuel d'intervention en santé mentale. Vous n'y trouverez aucune définition ni de mode d'intervention éprouvés auprès des usagers des réseaux¹ et encore moins de recettes miracles pour améliorer votre pratique quotidienne. **C'est plutôt le témoignage d'un groupe formé d'intervenants issus des milieux communautaire et institutionnel et qui ont vécu une expérience enrichissante et porteuse d'espoir.**

Cet ouvrage fait état des peurs, des doutes, des réticences, de la méconnaissance des intervenants entre eux et du secteur d'intervention des autres. Il nous décrit le plaisir qu'ils ont eu à se découvrir sans se donner d'étiquettes, simplement en tant que personnes qui aident des gens en difficulté. Ce document rend compte du chemin parcouru pour franchir la frontière qui sépare encore trop souvent le réseau communautaire du réseau institutionnel. **Le temps, le respect et l'écoute des autres ont rendu cette démarche possible.**

La période 1999-2000 en a été une «d'approvisionnement» et la formation a été le moyen utilisé pour y parvenir. Des conférenciers issus du groupe ont livré leurs connaissances sur différents sujets. Cela a permis d'amorcer des discussions et des échanges.

En 2000-2001, les participants ont senti le besoin de faire plus ample connaissance et de se découvrir. Ils se sont parlé de leur travail, de leurs approches, de leurs objectifs et des moyens utilisés pour les atteindre. Cette période a été l'année de la «découverte de l'autre».

En 2001-2002, les perceptions, le vocabulaire et la vision de l'intervention ont été au cœur des rencontres. C'est à ce moment que les participants ont réalisé que, malgré des façons de faire différentes, tous travaillaient au mieux-être des usagers. C'est l'année où **les préjugés et les frontières ont été ébranlés**, et où **les intervenants se sont rapprochés**, malgré les différences de leurs milieux de travail. Un véritable «sentiment d'appartenance» au groupe est né durant cette période.

Enfin, pendant la quatrième année d'activités, **soit 2002-2003, l'étape de «l'expérience partagée» s'est imposée d'elle-même**. En fait, les participants se sont ralliés autour d'un projet commun, celui de témoigner de leur vécu au sein du CCI et de rendre compte de leur démarche en concevant ce document.

Aujourd'hui, nous constatons que ces étapes n'étaient pas planifiées. Elles se sont imposées d'elles-mêmes, et ce n'est qu'avec du recul qu'il a été possible de les nommer si distinctement. Nous vous présentons **cette expérience comme un modèle transposable** et non comme une série de règles à suivre. Nous souhaitons qu'il vous permettra de reproduire, à votre image, l'expérience que nous avons vécue.

Les participants du CCI

¹ Le mot «usager» sera systématiquement utilisé dans le texte pour désigner la clientèle, puisqu'il est un terme officiel et utilisé par les intervenants du milieu communautaire et du milieu institutionnel. La multitude de termes utilisés pour parler de la clientèle et la difficulté de rallier tous les intervenants autour d'un terme unique a justement fait l'objet de longues discussions au sein du CCI.

FORMATION DU COMITÉ CONSULTATIF² ET ÉBAUCHE DU PROJET (1998-1999)